

# **AVIS DE CONSULTATION**

Ouverture d'une consultation du public dans le cadre de la procédure d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

## **FERME D'OLIVIA JEGOUZO – Kerboharne – 56310 BUBRY**

Une consultation du public sera ouverte **du 20 mars 2019 au 17 avril 2019 inclus** à la mairie de Bubry concernant le projet présenté par la gérante de FERME D'OLIVIA JEGOUZO, dont le siège social est situé au lieu-dit « Kerboharne» 56310 BUBRY, en vue d'exploiter un atelier bovin devant comporter, après augmentation de l'effectif, 630 veaux de boucherie à l'adresse suivante : «kerboharne» 56310 BUBRY.

Cet établissement relève de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 27 décembre 2013, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan ([www.morbihan.gouv.fr](http://www.morbihan.gouv.fr)) et en mairie de BUBRY aux jours et horaires suivants :

- *lundi au vendredi de : 9h à 12h et de 14h à 17h*
- *samedi de : 9h à 12h*

**Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations jusqu'au 17 avril 2019 inclus :**

- sur un registre ouvert à cet effet en mairie de BUBRY
- ou les adresser par lettre au préfet du Morbihan (direction départementale des territoires et de la mer SENB/GPE – 1 allée du général Le Troadec - BP 520 56019 Vannes cedex) ,
- ou les adresser par voie électronique au préfet du Morbihan à l'adresse suivante : [ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr](mailto:ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr)